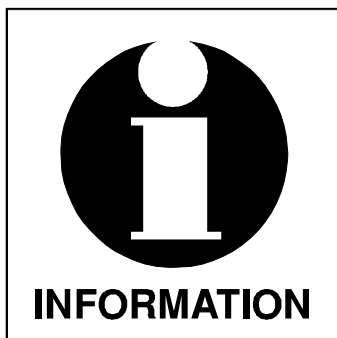


Transports URBAINS



Des Transports Publics la nuit ?

Les politiques pensent qu'il suffit de claquer des doigts pour que tout se mette en place tout de suite.

La question est posée à Paris où les autorités nous ont demandé quelle serait notre position CFTC si les transports fonctionnaient jusqu'à 02 heures du matin chaque vendredi et samedi au lieu de 01h en moyenne.

Ceci intéresse tous les transports urbains car si c'est mis en place quelque part il sera trop facile pour vos entreprises de s'en servir comme jurisprudence

La position de la CFTC est claire :

Déjà des nuits exceptionnelles existent comme la fête de la musique pour la RATP qui fonctionne toute la nuit parce que les organisations syndicales ont pu obtenir de justes compensations pour les salariés qui étaient intéressés.

La CFTC n'est pas contre systématiquement de moduler les règles d'utilisation du personnel **dès lors qu'il s'agit de volontariat, sur des bases négociées donc avec un cadrage empêchant toute dérive.**

Mais à notre sens, ces situations devraient **rester exceptionnelles**. Lorsque les décideurs ont en tête l'idée de les rendre habituelles, cela ne peut se faire que par la voie de la négociation dans un esprit gagnant-gagnant.

Si la CFTC comprend les évolutions de société et les attentes nouvelles des passagers, pour autant, **les salariés n'ont pas à en payer le prix par une dégradation de leur vie de famille** sans compensation dûment négociée.

PRUDENCE DONC !!!!!



06 07 38 01 95

Thierry LEROY et Daniel ZIVIC
Coordination des Transports Urbains
CFTC / FGT 26 rue Ordener 75018 PARIS
E-mail : cftc-ratp@wanadoo.fr

